

Avenant N° 01 à l'Accord constituant la Clause Sociale du Contrat de Concession Forestière n°018/11, COTREFOR, Secteur BEKENI KONDOLOLE

Ainsi convenu entre les parties, le présent avenant n° 01 est établi en 5 exemplaires originaux et remis à chacune des parties, à l'Administrateur du territoire, à l'Administration forestière provinciale et à l'Administration centrale des forêts pour son annexion aux clauses sociales signées en date du 10 Août 2011 à KISANGANI

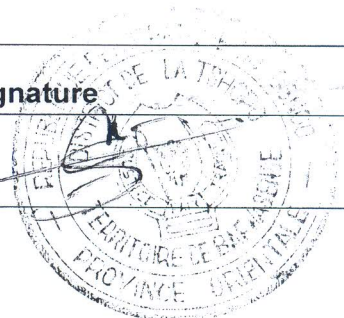
Fait à AKIBINKU le 02.10.2013

**Pour le Comité Local de Gestion**

N°	Nom	Fonction	Signature
01	AGALUA AMISI Gabriel	Superviseur	
02	Jean AMISI KISUBI	Secrétaire rapporteur	
03	Jean BASEKELIMI LOSAMBO	Trésorier	
04	Roy AMISI SHABANI	Conseiller	
05	Gustave ALINGI	Conseiller	
06	Gaston NGANZOLA	Conseiller	
07	<u>Kassem - M. Attié</u>	Représentant concessionnaire du	
08	Dido BOTOKO	Représentant de la société civile OCEAN	

**Pour L'Administrateur du Territoire**

Noms	Fonction	Signature
Henri Venant NKOSI PALAMU	Président CLS / Adm. Terr)	



AGALUA AMISI Gabriel	Jean AMISI KISUBI	Jean BASEKELIMI LOSAMBO	Roy AMISI SHABANI	Gustave ALINGI	Gaston NGANZOLA		

COTREFOR DU GROUPEMENT BEVENZEKE, DANS LE  
SECTEUR BEKENI KONDOLOLE EN TERRITOIRE DE  
BAFWASENDE.

L'An deux mille treize, le huitième jour du mois  
de Juin, s'est tenue une réunion en vue de signer  
l'avenant à la clause sociale signé en  
entre la communauté locale du groupement BEVENZEKE  
représentée par les membres des CLG et CLS d'une  
part et l'entreprise COTREFOR représentée par M. KASSEM  
(Directeur) d'autre part, en présence du Coordinateur National  
PFCN, du Ministre Provincial de l'Intérieur (P.O.), du représentant du  
ministre provincial de l'Environnement, du délégué de DIAF et celui  
de la DEP ainsi que les facilitateurs de la Mission de Facilitation.  
Au cours de cette réunion, les deux parties (Communauté  
locale et COTREFOR), après une lecture minutieuse de l'avenant  
se mettent d'accord sur le fond et la forme dudit avenant  
et acceptent de le signer librement et sans contrainte.  
En foi de quoi, nous établissons ce P.V ce jour.

Pour la Communauté locale

AGALUA - AMISA Gabriël



JEAN-BASEKELIMI



NGANZOLA - GASTON

BOLIMA - TCHUMI  
ARISI - AZIGZENE conseillère

Fait à Alibuko, le 8/06/2013

Pour l'Entreprise COTREFOR

Kassem M. Kassem

Pour l'Administration du Territoire

Pour l'Administration Forestière

Pour la Mission de Facilitation

Jamou MAMITA  
Marcus Boleko



LISTE DE PRESENCE A LA SEANCE DE SIGNATURE DE  
L'AVENANT A L'ACCORD CONSTITUANT LA CLAUSE  
SOCIALE DE COTREFOR  
GROUPEMENT BEVENZEKE/BATWALENDE

N°	NOMS	FONCTION	VILLAGE (PROVENANCE)	SIGNATURE
01	MOLISO NENDOLO	Memb. Ex. Inter	Kisangani	
02	Martin LUKAYA H.W	Coordinateur	Kinsasa Uel	
03	Sebastien MALEVE	DIRECTEUR/DIAR	KINSHASA	
04	Pierre - BAKOY	CLD/TAHOPO	YANGAOLISI	
05	Urban MOPANGA	Conseiller Min.	Kisangani	
06	Jean Marie BOLANGA	Prov. Enlira- onement	Kisangani	
07	KAKUMBI Gwison-Treux	COORDON ECA	Kisangani	
08	NTANONBAGAZE Pascal	C.E. Min. Interieur	Kisangani	
09	PIUS - BAMBUS	Reprezentant COTREFOR	ALIBUKU	
10	MARINA AËNA	HTA	KINSHASA	
11	MONGE-YOIMPAIXUS	Charge de MISSIONS ECA	KINSHASA	
12	BAKINDO - BACKER	ASSISTANT DU COORDON	KINSHASA	
13	AGALUA - AMIS Gabriel	PTEN Group Chief & President C.H.G.	Alibuku	
14	ELITA (X) BI FERD	CHEF DE LOC COM.	ALIBUKU	
15	JEAN-BASEKELIMI	TRESORIER	ALIBUKU	
16	NGAMZOLA-YASION	CLG.	Alibuku	
17	BOLIMA - ICHUTA	CL-S Conseil	ALIBUKU	
18	ATAISI - AZOIZENE	CLS Conseil	Alibuku	
19	MADJAA-NJOMO Fabien	Sage	BALABELI	



de l'avenant du Cahier des charges de concession préalable à la signature forestière COTREFOR, en présence de la notabilité du chef de groupement du CLG, du facilitateur EGIS et son binôme. Cette réunion a pour objectif la localisation de certains biens déjà acquis conformément au Cahier des charges signé entre la Communauté locale et la Société COTREFOR depuis Août 2011. Il ressort de cette réunion ce qui suit:

1. Groupe électrogène de 5KVA (Marque japonaise) chez le Chef de groupement à Alibuku.
2. Sur les 1.500 tôles B628, 1000 tôles déjà achetées sont consignées chez le concessionnaire, reste à payer, 500 tôles
3. Sur les 2 phonies, 1 phonie à BATEGO (secteur) et 1 phonie à Alibuku chez le chef de groupement.
4. Les 5 presses briques sont consignées chez le concessionnaire
5. Les 20 vélos sont distribués dans les 9 villages constituant le groupement BEVENZEKE
6. Sur les 2 panneaux, 1 panneau à BATEGO et 1 à Alibuku. Les 2 appareils photos, 1 CLG et 1 CLS (AT)

Fait à pris fin à 18h00  
 à Alibuku, le 19/05/2013

chef de groupement  
 Président CLG  
 Gabriel



AMISI  
 KISUBI JEAN/CLG  
 Alibuku

NGAN ZOLA  
 GASTON/CLG  
 village bavaku nduo

ICHUWA  
 ALIIGI - GUSTAVE/ALIBUKU

NIANGEO J.L  
 KOPONGOKI

AVICOR - Jean BACHOUA/BAVAKU  
 SAVANARO

ASUAGA / NOTABLE

FACILITATEUR/EGIS  
 Sabmon MAMPETA

ROY KABANI  
 CLG  
 SAVANARO




# PV DE LOCALISATION DES BIENS (suite)


L'An deux-mille treize, le vingt-quatrième jour du mois de Mai, s'est tenue une réunion à Aliboku dans le but de localiser certains biens déjà acquis par la Communauté locale selon le cahier de charges signé entre la société COTREFOR et la Communauté locale depuis Août 2011. Il ressort de cette réunion ce qui suit :

- 1 ordinateur portable (DELL) : Chez le secrétaire rapporteur CLG, Monsieur AMISI KISUBI Jean
- 1 ordinateur portable (DELL) : Chez le Député National MR FAMBWA ZAKUANI Gerard
- 1 ordinateur portable (DELL) : Chez PIR Jose NZAVU à Kinshasa.


Fait à Aliboku, 24/05/2013


 Chef de Groupement et  
 Président CLG  
 MR Gabriel AMISI AGALWA

Facilitateur EBIS  
 MR Solomon MAMPETA

- AMISI - KISUBI  CLG (Notable)

- BASEKELIMI - JEAN NOTABLE (CLG)

- NGANZOLA - GASTON NOTABLE (CLG) 

- SABUNI - MABILANGA NOTABLE

- AYALI - ASUAGA NOTABLE 

- ALI - LIPAKALA NOTABLE 

- TCHUMA - ALBERT NOTABLE 

- AMBELA - SAIDI NOTABLE 


 LE PRESIDENT DES AYANTS DROITS  
 MASI GROUPEMENT BEVENZERE et Pres. des Ay



PROCES-VERBAL DE L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE  
POUR LA CONSTRUCTION ECOLES ET MAISONS A BAVATELE

L'An deux-mille treize, le dix-neuvième jour du mois de Mai, une réunion préalable à la signature de l'avenant du cahier des charges entre la communauté locale d'Alibuku et le concessionnaire forestier COTREFOR s'est tenue en vue d'éclaircir et discuter de cette demande de la population. L'objectif est de déterminer le dimensionnement de cet espace qui devra contenir les écoles et les maisons à Bavatele. A l'issue de cette réunion, il ressort ce qui suit:

L'espace sur lequel seront construits ces bâtiments est disponible à Bavatele. Il a une superficie estimée à 200 mètres sur 100.

Commencé à 14h30, la réunion a pris fin à 18h00  
Fait à Alibuku, le 19/05/2013

Commencé à 14h30, la réunion a pris fin à 18h00  
Fait à Alibuku, le 19/05/2013

- le Chef de Groupement  
et Président CLG  
MR Gabriel ANNI AGAWA

*[Signature]*

ANANSI-KISUMBI JEAN/CLG

ALINGBI GOSIAYE /CLG

NGANZOLA-GASION CLG  
VILLAGE BAVATINGO



NTANGO - J.L  
VILLAGE MAXALE/BAVATELE

AZIGIZELLE - AUCSI  
VILLAGE BAVATINGO

Facilitateur / EGIS  
Salomon MAMBITA

MEMBUCH / NOTA BLE

JEAN-BABEKELUMI - CLG  
VILLAGE BAVATINGO

ROY-SHABANI / CLG



# PROCES - VERBAL DE L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE POUR LE MARCHÉ ET BAVATETE

L'An deux-mille treize, le dix-neuvième jour du mois de Mai, s'est tenue à Alibuku une réunion pendant laquelle la demande en lien avec l'aménagement d'un espace pour le marché à Bavatete a été discutée entre la communauté locale, le facilitateur EGIS et son binôme. L'objectif de cette rencontre est d'obtenir la compréhension réelle de ladite demande.

Il ressort de cette réunion que l'espace réservé pour cette réalisation est disponible à Bavatete. Il est d'une superficie estimée à 100 mètres sur 100. Commencé à 14h30, la réunion a pris fin à 18h00 fait à Alibuku, le 19/5/2013

ASUAGA - NOTABLE

MEMBRE / NOTABLE

Commencé à 14h30, la réunion a pris fin à ...

- Chef de Groupement et  
President CLG  
MR Gabriel AMISI AGAWA

NGANZOLA-GASTON / CLG

ROY NSIBANI / CLG

- AMISA - KIRURU JEAN / CLG

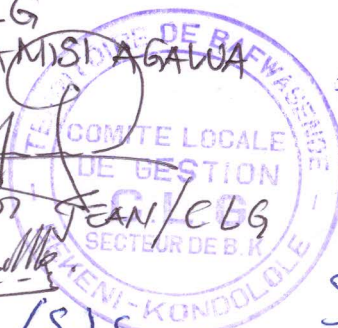
Facilitateur / EGIS

NTANGO - JL

ALINGI - GUSTAVE / S.L.G

Satomu MANIPETA

JEAN - Basekolimi / CLG





# CHRONOGRAMME DES REALISATIONS DES INFRASTRUCTURES

Sur proposition du concessionnaire, la réalisation de projets faisant l'objet de l'avenant signé ce jour, se présente de la manière suivante: Les travaux débuteront au début du mois de juillet et couvrant une période de 8 mois, la fin étant prévue à la fin du premier trimestre de 2014.

N.B. Les impondérables climatiques devront être prises en compte dans ce processus.

Pour la Communauté locale.

AGALUA - AMISI Gabriel

Président du C.L.G.

BOLIMA-ICHUMA

AMISI - AZIGIRENE

MADINDA DOMA

FERIBANAXI-KITAMBI

JEAN - BASEKELIMI

ROY - AMISI - SHABANI

JEAN - AMISI

ALINGI - GUSTAVE

NGANZOLA - GASTON

Fait à Alibuku, le 08/06/2013

Pour l'Entreprise COTREFOR



Pour la Mission de Facilitation.

Marias Boleko

Salomon MANIPETA

Sec. Rap CLG.

Conseiller CLG.

CLG.



L'An deux-mille treize, le Vingt-quatrième jour du mois de Mai, une rencontre réunissant la Société COTREFOR et la Communauté locale en présence du facilitateur EGIS s'est tenue à Aubuku. L'objectif de cette rencontre est de changer certains objets en guise de la signature prochaine d'avenant. Conformément à l'Article 3 de l'arrêté ministériel n° 023/CAB/MIN/ECN-T/28/JEB/10 du 07 juin 2010 qui stipule « les parties peuvent d'un commun accord et moyennant un avenant, modifier une quelconque clause du présent accord », il est convenu entre la Société COTREFOR et la Communauté locale d'Aubuku, de retirer et laisser-tomber certains réalisations et ce, au regard des contraintes techniques rencontrées par le concessionnaire le montant prévisionnel de développement étant devenu incompatible aux réalisations initialement retenues.

Au regard de ce qui précède, les deux parties (COTREFOR et Communauté locale) conviennent et acceptent de commun accord de retirer les objets suivants de la liste des réalisations :

1. Ecole Primaire de Bambandjo (Coût: 36.924 \$)
  2. Ecole Primaire de Bavatingbo (Coût: 18.462 \$)
  3. Ecole Primaire de Bavaleyga (Coût: 36.924 \$)
- Coût total: 92.310 \$



Par contre, la maison prévue pour le chef de secteur à BATEGO, sera convertie à un grand bureau intégrant les différents services fonctionnant au niveau du territoire. (Coût prévu pour maison 16.845\$)

Concernant les deux maisons prévues à BAVATELE, il est proposé de construire une maison de passage en lieu et place de la maison de notabilité et un bureau groupement à la place de la maison de localité.

Le montant prévu (18.957\$) pour la construction du Centre informatique + foyer social et toilette est converti pour trouver le moyen de transport (motos et vélos) en faveur des localités qui n'ont pas été servies l'autre fois.

Il s'agit de :

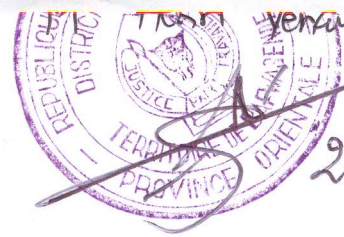
- 9 motos SENKE 6.250\$
- 2 motos TVS 2.400\$
- 2 motos Haadjin 1.600\$
- 1 moto Apache 2.500\$
- 20 vélos 4x4 2.400\$

Coût total 14.600\$

La différence de 4.357\$ sera affectée aux divers documents et accessoires motos (carburant, ...)

Commencé à 8h<sup>30</sup> ; la réunion a pris fin à 12h<sup>01</sup>  
 Fait à Alibuku, le 24/05/2013





24/5/2013

- les notables des dix villages.
- AMISI - KISUMU (CLG) Village BAVATEIE *[Signature]*
- SABUNI - MABILANGA/BAMBANDJO *[Signature]*
- ALI - KIPAKAWA/BAVAI DU *[Signature]*
- AZIKADA - KILUNGU-LUNGU/BAVABELI *[Signature]*
- NGANZOLA-GASTON (CLG) Village BAVANBOMA. *[Signature]*
- TCHUMBA - ALBERT (CLG) Village BAYAKA B... *[Signature]*
- AWALI - ASUAGA/VILLAGE BANAKUNDUO *[Signature]*
- AMBELA - SAIAI VILLAGE BAVALEA *[Signature]*
- JEAN-BASEKELIMIH (CLG) BAVATINGBO *[Signature]*
- KAJAIO - NESTOR VILLAGE MASUANA *[Signature]*
- LOLENGO - DE CISTIN: Village MANKALE. *[Signature]*
- MADINA - NDOMO FABIEN President des Ayants-droit Village BAVABELI *[Signature]*
- ROY - SHABANI (CLG) *[Signature]*

Facilitateur EGIS  
Salomon MAMETA *[Signature]*

LE PRESIDENT DES AYANTS DROITS  
GROUPEMENT BEVENZERE  
Fabien MADINA-NDOMU

Le Directeur GOTREFFOR  
MR KASSEM





# PRESENCES (SUITE)

NO	NOMS	FONCTION	VILLAGE	SIGNATURE
20	GEORGE - MISHA	INTENDANT	KIS	
21	CONGELA - MO	SECURITE	KIS	
22	MANGA	"	KIS	
23	ROY - AMISI - SHABANI	Conseiller C. LG	Aliboto	
24	JEAN - AMISI	Sec Repp	ALIBUKU	
25	ALINGI - GUSTAVE	Conseiller	ALIBUKU	
26	Brigitte MBAMBU	Experte / DEP/ECN	KIN	
27	Salomon MAMPETA	Facilitateur	Kisangani	
28	KUAMBA KANDA NGOKALI CHICCO	EXPERT / DITP	KINSHASA	
29	Darius BOLEKO	Facilitateur	Kinshasa	
30	Chantal MBOLO	ASSISTANT/ECN	Kinshasa	



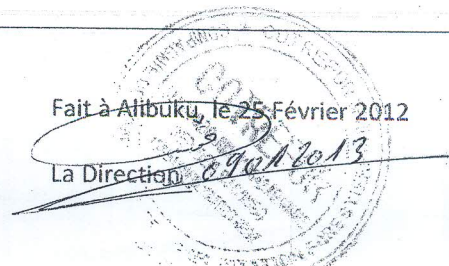
EVALUATION TRAVAUX D'AMENAGEMENT SITE BAVATETE  
EFFECTUES PAR L'ENGIN CAT D6/30

Motif : Ouverture, dégagement, dessouchage, terrassement et Mise en forme site du village BAVATETE (CLG)  
Prix de location : 800\$ USD/Jr

Date	Qté Gasoil Consommée	OBSERVATION
25 Août 2011	175L	
31 Août 2011	220L	
02 Sept. 2011	190L	
05 Sept. 2011	180L	
07 Sept. 2011	200L	
09 Sept. 2011	180L	
12 Sept. 2011	80L	Ouverture, Dessouchage terrain
13 Sept. 2011	100L	
14 Sept. 2011	40L	
16 Sept. 2011	100L	
19 Sept. 2011	100L	
20 Sept. 2011	100L	
21 Sept. 2011	100L	
23 Sept. 2011	100L	
12 Oct. 2011	120L	
13 Oct. 2011	100L	Décapage à AZUNU
15 Oct. 2011	100L	STAND BY
19 Oct. 2011	90L	
20 Oct. 2011	80L	
21 Oct. 2011	100L	
22 Oct. 2011	80L	Décapage à AZUNU
24 Oct. 2011	80L	
25 Oct. 2011	100L	
27 Oct. 2011	100L	
28 Oct. 2011	100L	
29 Oct. 2011	80L	
05 Nov. 2011	80L	D6/30 : Panne BOITE VITESSE
07 Nov. 2011	40L	
08 Nov. 2011	100L	Terrassement avec D6/29
10 Nov. 2011	40L	
14 Nov. 2011	60L	
17 Nov. 2011	80L	
21 Nov. 2011	85L	Panne MELANGE L'EAU + HUILE DANS LE MOTEUR
22 Nov. 2011	40L	STAND BY
27 Janv. 2012	80L	Terrassement avec D6/29
28 Janv. 2012	40L	Terrassement et M en Forme avec D6/29
30 Janv. 2012	100L	
31 Janv. 2012	100L	
06 Fév. 2012	80L	
07 Fév. 2012	80L	Panne SEGMENT + COUSSINET + CULASSE
13 Fév. 2012	80L	
14 Fév. 2012	100L	
15 Fév. 2012	100L	
17 Fév. 2012	120L	
20 Fév. 2012	100L	
21 Fév. 2012	100L	Transporter à Kis pour travaux au Beach
<b>40 Jours</b>	<b>4600L</b>	<b>Coût Total 32.000\$ USD</b>

Fait à Alibuku, le 25 Février 2012

La Direction





SOMMAIRE

**1 INTRODUCTION**.....3

**2 STRATIFICATION DE LA VÉGÉTATION DE LA CONCESSION 10-03**.....3

**ANNEXES** .....6



**1 INTRODUCTION**

Le présent document donne les résultats de la pré-stratification de la Garantie d'Approvisionnement 33/05-Aibuku.

La stratification forestière préliminaire permet d'identifier les principaux types forestiers existants et l'occupation actualisée du sol. Un calcul des surfaces permet de situer l'importance de chacune des classes cartographiées. Seules les surfaces de forêts utiles seront inventoriées.

La typologie forestière issue de ce travail de pré-stratification et l'importance de chacune des classes cartographiées permettra d'établir le dispositif de pré-inventaire.

Le pré-inventaire va permettre d'analyser la variabilité de la ressource forestière de la concession et ainsi d'optimiser le taux de sondage de l'inventaire d'aménagement qui sera ensuite retenu et utilisé sur le reste de la surface forestière utile du permis.

Ce travail de pré-stratification sera poursuivi pendant la longue phase de préparation du Plan d'Aménagement de façon à aboutir à l'établissement d'une carte forestière détaillée du permis et à la création de la base de données cartographiques de la concession utilisée par la suite pour la mise en place du système de gestion forestière durable du permis.

**2 STRATIFICATION DE LA VÉGÉTATION DE LA CONCESSION 33/05**

La stratification a été effectuée par interprétation visuelle des images satellitaires Landsat et s'est appuyée sur des données auxiliaires (carte topographique et SRTM). Les images satellitaires Landsat sont listées dans le tableau ci-après :

PathRow	Type	Date de prise de vue	Utilisation
176/59	Landsat	12/03/2010	Pré-stratification générale
		31/01/2007	Evolution de l'anthropisation
		22/03/2002	Evolution de l'anthropisation

Un ensemble de relevés GPS a aussi été effectué, comme la position des villages et des routes.

Les limites de la concession ont été reportées, sous le logiciel ArcGIS, et superposées à l'image satellitaire sur la base de leur définition donnée par la Garantie d'Approvisionnement. La superficie totale de la concession, calculée sur le SIG, est alors de 277 031 ha, contre 250 000 ha, selon la Garantie d'Approvisionnement.





Une première stratification de la végétation de la concession a été réalisée par FRM avec les images satellitaires les plus récentes (2010). Les images plus anciennes ont servi à évaluer la vitesse d'anthropisation du milieu, en comparant l'étendue des zones anthropisées à différentes dates.

La digitalisation s'est faite à l'écran, à l'aide du logiciel ArcGis version 9.3. De façon à rester homogène sur l'ensemble de la concession, il a été décidé de travailler à l'échelle 1 : 50 000<sup>m</sup>. La taille minimale des polygones ainsi identifiés est de 50 ha.

La pré-stratification a permis de distinguer :

- Les surfaces productives en termes d'exploitation forestière, d'une part, classées comme suit :
  - les forêts denses de terre ferme : forêt riche avec une grande diversité spécifique et notamment présence d'*Atromosia (Pericopsis elata)* ;
  - les forêts galerie : forêt résiduelle le long des cours d'eau dans les zones fortement anthropisées ;
  - les forêts à Limbali dense : forêt de type paucispécifique, avec une disparition très importante des essences commerciales au profit du Limball (*Gilberthodendron dewevrei*) ;
- les forêts denses à tendance hydromorphe : forêt niche avec localement des zones engorgées limitant dans le temps ou interdisant l'exploitation.

Les surfaces non productives en termes d'exploitation forestière, classées comme suit :

- Les zones d'activité humaine qui comprennent les zones d'habitat, les zones agricoles et les défrichements récents identifiés par analyse diachronique des images :

On trouvera ci-après le tableau récapitulatif des surfaces calculées par SIG (projection ellipsoïde WGS 84) par types interprétés :

Type d'occupation du sol	Surface (ha)	% du total
<b>Superficie totale</b>	<b>281 598</b>	
Forêt utile (estimation brute provisoire)	236 859	86%
dont Forêt de terre ferme	154 601	55%
Forêt galerie	2 095	1%
Forêt à Limbali dense	22 172	8%
Forêt dense à tendance hydromorphe	59 484	22%
Forêt non-utile	38 171	14%
Zones anthropisées	38 171	14%

La carte de pré-stratification au 1 : 350 000<sup>m</sup> donnée en Annexe 1 présente la répartition des différents types d'occupation du sol interprétés sur la concession.

De plus, un relevé des routes et du réseau hydrographique a été effectué. L'analyse du réseau s'est basée sur une analyse couplée des relevés GPS et des images satellitaires, quant à un réseau hydrographique sur une analyse couplée du SRTM et des images satellitaires.



**ANNEXE**

Annexe 1 : Carte de pré-stratification de l'occupation du sol en 2010

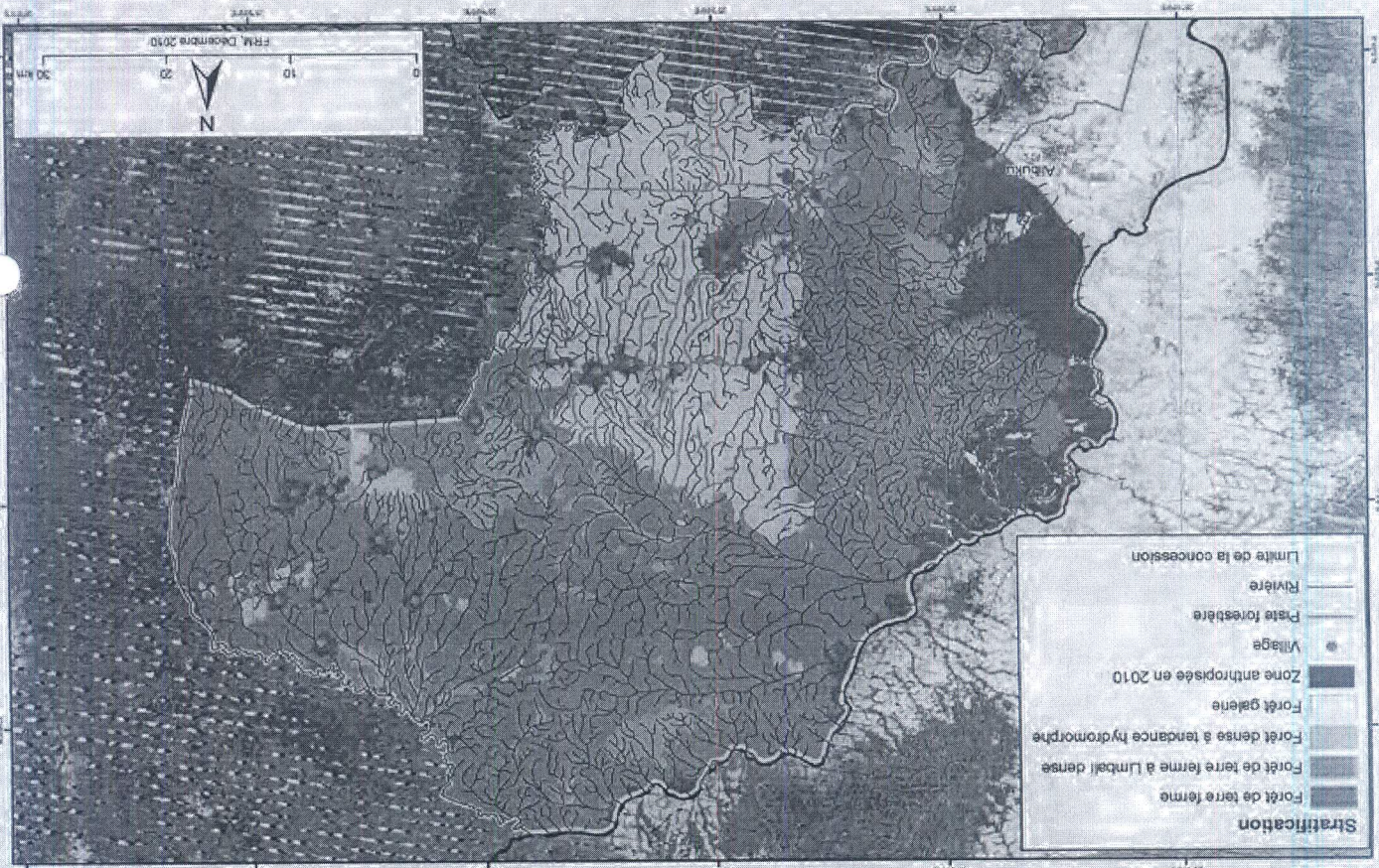


**Annexe 1**  
**Carte de pré-stratification de l'occupation du sol en 2010**





**Annexe 5**  
**Coordonnées des points GPS délimitant les 4 AAC 2011-2014**



Pré-stratification de la Garantie 33/05-Allibuku  
République Démocratique du Congo

Trans M



Budget prévisionnel du Fonds de Dévelop



Plan de Gestion  
couvrant la période de préparation du Plan d'Aménagement (2011 - 2014)

2011

Principaux				Y				X				
Deg	Min	Sec	Poins	Deg	Min	Sec	Poins	Deg	Min	Sec	Poins	
A	25	53	892	0	53	45	701	0	53	45	701	
B	25	53	917	0	53	42	000	0	53	42	000	
C	25	29	627	0	52	687	000	0	52	687	000	
D	25	29	788	0	52	42	661	0	52	42	661	
E	25	28	46	204	0	49	37	329	0	49	37	329
F	25	31	20	438	0	48	54	523	0	48	54	523
G	25	31	20	262	0	47	32	487	0	47	32	487
H	25	32	57	162	0	47	27	553	0	47	27	553
I	25	32	57	249	0	47	27	303	0	47	27	303
J	25	32	24	812	0	47	59	724	0	47	59	724
K	25	32	24	500	0	48	59	813	0	48	59	813
L	25	32	6	310	0	48	32	404	0	48	32	404
M	25	32	9	234	0	53	56	002	0	53	56	002
N	25	34	33	707	0	52	52	938	0	52	52	938
O	25	34	34	202	0	51	47	816	0	51	47	816
P	25	34	1	856	0	51	47	805	0	51	47	805
Q	25	34	1	880	0	50	42	689	0	50	42	689
R	25	34	33	489	0	50	42	697	0	50	42	697
S	25	34	33	856	0	50	11	253	0	50	11	253
T	25	36	48	853	0	50	10	683	0	50	10	683
U	25	37	54	400	0	49	10	130	0	49	10	130
V	25	38	57	160	0	52	17	662	0	52	17	662
W	25	38	2	604	0	52	53	016	0	52	53	016
X	25	38	53	218	0	52	52	868	0	52	52	868
Y	25	39	27	174	0	55	49	154	0	55	49	154
Z	25	39	27	174	0	55	49	154	0	55	49	154



Cette Annexe sera complétée quand les négociations avec le Groupement de Batwa-Nzongu seront achevées. Elle reprendra les éléments principaux de cet Accord.

**Tableau 1 : Montant de la ristourne accordée par mètre cube en fonction de l'essence pour le Groupement de Batwa-Nzongu**

	Classe de l'essence selon la DIAF	Prix unitaire du mètre cube négocié avec les populations locales (US\$)
Acajou	1	2,5
Afromosia	5	5,0
Bosse clair	1	2,5
Doussié	1	5,0
Iroko	1	4,0
Padouk	1	2,5
Sapelli	1	3,0
Sipo	1	4,0
Autres essences de classe 1	1	
essences de classe 2	2	
essences de classe 3	3	
<b>Total</b>		

**Tableau 2 : Montant prévisionnel à verser au Fonds de Développement du Groupement de Batwa-Nzongu**

	Prévision annuelle d'évolution (volume en m3 net) Surpl = 8 738 m3	Classe de l'essence selon la DIAF	Prix unitaire du mètre cube négocié avec les populations locales (US\$)	Prévision du montant annuel versé au fond de développement (US\$)
Acajou	803	1	2,5	2 008
Afromosia	16 298	5	5,0	81 490
Bosse clair	58	1	2,5	145
Doussié	56	1	5,0	280
Iroko	752	1	4,0	3 008
Padouk	584	1	2,5	1 460
Sapelli	6 690	1	3,0	20 070
Sipo	1 503	1	4,0	6 012
Autres essences de classe 1	0	1		
essences de classe 2	0	2		
essences de classe 3	0	3		
<b>Total</b>	<b>26 744</b>			<b>114 473</b>

On arrive au final à un budget prévisionnel par an disponible sur le Fonds de Développement, et un budget sur 4 ans de mise en œuvre l'accord constituant la Clause Sociale du Cahier des Charges. Cette somme sera évaluée en fonction des négociations avec les populations ayant droit. Le volume sera lui aussi réévalué, en se basant sur les données des déclarations trimestrielles.



Coûts de fonctionnement des installations  
Pris en charge par l'Etat

Coûts de fonctionnement des Comités Locaux de Suivi et de Gestion

Réalisations	Unité	Quantité
Réunions comités de suivi et de gestion (hors de préférence)	Voir détail en annexe 9/1 de la clause sociale	1
Fonctionnement des Comités Locaux de Suivi et Gestion	21% du montant total du Fonds de Développement	2
<b>Total</b>		

Total des dépenses sur le Fonds de Développement pour les 4 premières années

Coûts d'entretien et de maintenance sur les 20 ans restants de la rotation (provision)

Réalisations	Unité	Quantité
Coût d'entretien et de maintenance sur les 20 ans restant de la rotation	Provision sur les recettes du Fonds	10
<b>Total</b>		

Total des dépenses

Total des revenus prévisionnels

cf. tableau d'évaluation du total des retournes dans le Plan de Gestion

Montant provisionnel restant à affecter



Tableau 3 : Infrastructures socio-économiques négociées avec le Groupement Bafwa-Nzongo et budget du Fonds de Développement

Réalisation socio-économiques

Réalisations	LEU	Spécification	Unité	Quantité	Coût unitaire (RFS)	Montant total (RFS)
Ecole primaire	BAVATELE	Construction 8 salles + bureau + toilettes	école	1	47 474	47 474
Ecole secondaire	BAVATELE	Construction 6 salles + bureau + toilettes	école	1	36 924	36 924
Ecole primaire	BAMBANOJO (Pumukula)	Construction 5 salles + bureau + toilettes	école	1	36 924	36 924
Ecole primaire	BAVATINGBO (Mawabwa)	Construction 3 salles + bureau + toilettes	école	1	18 462	18 462
Ecole primaire	BAVALEYA (Nkong)	Construction 6 salles + bureau + toilettes	école	1	36 924	36 924
Centre de santé avec salle d'opération	BAVATELE	Construction 7 salles + 3 pavillons + toilettes	centre	1	26 400	26 400
Maison pour le secteur	BAGECO	Construction maison avec cuisine + toilettes (125m <sup>2</sup> ) + équipements	maison	1	16 845	16 845
Maison pour le groupement	BAVATELE	Construction maison avec cuisine + toilettes (125m <sup>2</sup> ) + équipements	maison	1	16 845	16 845
Maison pour la localité	BAVATELE	Construction maison avec cuisine + toilettes (125m <sup>2</sup> ) + équipements	maison	1	16 845	16 845
Maison pour la localité	BAVATELE	Construction maison avec cuisine + toilettes (125m <sup>2</sup> ) + équipements	maison	1	16 845	16 845
Bureau pour le CLS et CLS	BAVATELE	Construction bureau 25m <sup>2</sup> + équipements	bureau	1	4 130	4 130
Source d'eau potable	BAVATELE	Aménagement	source	1	2 000	2 000
Centre de formation en informatique	BAVATELE	Construction + centre de formation + foyer social Equipements du centre (machines à coudre et informatique)	centre	1	18 957	18 957
Groupes électrogènes de 5KVA		Manque japonais 1 pour le centre de santé 1 pour le centre de formation informatique	groupe	2	4 500	9 000
Groupes électrogènes de 1KVA	Secteur à BAGECO	Manque japonais	groupe	1	420	420
Tôles		8x28	toles	1500	14,5	21 750
Motos		Yamaha 40-100	moto	4	4 200	16 800
Phonies multifréquences		ICOM IC-7000R et accessoires	phonies	2	3 400	6 800
Batteries		120 A	batterie	2	150	300
Presses brique			presse	5	100	500
Vélos		KINGA 64	vélo	20	112	2 240
Appareils photo		Numérique	appareil photo	2	200	400
Terrain de foot	BAVATELE	Aménagement	terrain	1	800	800
Panneaux solaires	BAVATELE	Pour le centre de santé	panneau	2	533	1 066
Puits d'eau	BAVATELE	Aménagement d'un espace	forage	1	2 000	2 000
Marché	BAVATELE	Aménagement d'un espace	forfait	1	800	800
Matériel médical	BAVATELE	Pour la salle d'opération du centre de santé	forfait	1	15 810	15 810
Terrassement des terrains	BAVALEYA	Pour la construction de l'école	forfait	1	800	800
Terrassement des terrains	BAVATELE	Pour la construction des écoles et des maisons	forfait	1	4 800	4 800
<b>Total</b>						<b>382 161</b>





ANNEXE 12. MONTANT ANNUEL PREVISIONNEL A VERSER AU FONDS DE DEVELOPPEMENT GROUPEMENT BEVENZEKE

ESSENCE	VOLUME DISPONIBLE ANNUELLEMENT	CLASSE DE L'ESSENCE SELON LA DIAF	PRIX UNITAIRE DU m <sup>3</sup> NEGOCIER AVEC LA COMMUNAUTE LOCALE	PREVISION DU MONTANT ANNUEL VERSE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT
AFROMOSIA	16298	1	55	81.490
SAPPELLI	6.690	1	35	20.070
SIRO	1.503	1	45	6.012
IBOKO	752	1	45	3.008
ACADOU	803	1	2,55	2.008
DOUSSIE	56	1	55	280
BORSE	58	1	2,55	145
PADOUK	584	1	2,55	1.460
TOTAL	26.744			114.473

MONTANT FONDS 114.473\$ x 4 = 457.892\$ USD

MONTANT AVANCE 10% = 45.790\$ USD

ANNEXE 13 :

PROCES VERBAUX DES  
ELECTIONS DU CLG ET CLS



Avenant N°.....*01*.....à l'Accord constituant la Clause Sociale du Contrat de Concession Forestière n°018/11, COTREFOR, Secteur BEKENI KONDOLOLE

**Pour la société civile**

Noms	Fonction	Signature

AGALUA AMISI Gabriel	Jean AMISI KISUBI	Jean BASEKELIMI LOSAMBO	Roy AMISI SHABANI	Gustave ALINGI	Gaston NGANZOLA		
